

NON TITULAIRES : RENTREE 2005

De pire en pire !

**REUNION DU COLLECTIF NON TITULAIRES SNES
VERSAILLES**

MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2005, 14h30.

**Bourse du Travail, à Paris
Annexe Varlin salle petite congres
85 rue Charlot
SOYONS NOMBREUX**

L'année scolaire 2004/2005 a été marquée pour les personnels non titulaires par un chômage massif, tant au plan national que dans l'académie de Versailles. Malheureusement, l'année 2005/2006 s'annonce aussi difficile, voire pire encore.

Lors de la réunion concernant les affectations qui s'est tenue au rectorat le 31 août, le Secrétaire général du rectorat nous a donné des informations particulièrement inquiétantes. En effet l'affectation notamment depuis 2 ans de titulaires en plus grand nombre dans notre académie, ce dont le SNES ne peut que se féliciter, se traduit en revanche pour les non titulaires par des possibilités d'embauche en régression constante. Un grand nombre de MA garantis d'emploi n'avaient encore reçu aucune affectation le jour de la rentrée. Pour les contractuels, la situation est pire que jamais : l'administration nous a annoncé que les seuls recrutements de contractuels effectués concernaient les disciplines professionnelles et qu'il n'y aurait que très peu de recrutement dans les disciplines générales. Fait nouveau cette année, toutes les disciplines seront touchées, y compris les disciplines scientifiques, plutôt « épargnées » ces dernières années. Quand par ailleurs, les postes mis aux concours diminuent fortement et que les voies de titularisation qui existaient dans le cadre de la loi Sapin disparaissent, les non titulaires sont donc soumis à la règle du chômage ou de la précarité maximum par le recours à la vacance.

Face à cette situation inacceptable faite à nos collègues non titulaires une réaction rapide et massive s'impose. C'est pourquoi le SNES de l'académie de Versailles propose une réunion à tous les non titulaires de l'académie le mercredi 21 septembre 2005.

Plus que jamais, nous devons faire entendre nos revendications :

- **Réemploi de tous les non titulaires déjà recrutés**
- **Abolition du recours à la vacance**
- **Mise en place immédiate de dispositifs permettant à tous d'accéder à la titularisation**

Jean-marie Barbazanges ,Laurent Boiron